

MasterMatrix[®] SCC 2

Modificateur de viscosité (VMA) pour béton; EN 934-2: T13

Domaines d'application

- Concept Rheodynamic Concrete (béton autocompactant pour le secteur du béton prêt à l'emploi)
- Béton pompé
- Zero Energy System (béton autocompactant pour l'industrie de la préfabrication)
- Béton apparent

Action

- Réduction des phénomènes de ressuage (élimination des excédents d'eau)
- Amélioration de l'aptitude au pompage
- Amélioration de la cohésion interne
- Garantie d'un béton de qualité constante même en cas de faibles fluctuations de l'humidité superficielle des granulats

Plage d'utilisation recommandée

0.1 – 0.5% par rapport à la teneur en ciment

Adjonction

L'efficacité de l'adjuvant est optimale à condition de l'ajouter après l'adjonction de tous les autres adjuvants prévus. Éviter de l'ajouter à un mélange sec. Pour garantir une efficacité optimale de l'adjuvant, nous recommandons une phase minimale de malaxage par voie humide de 75 – 120 secondes en fonction du type de malaxeur.

Remarque

L'efficacité du produit est influencée par le dosage, la température, le type de ciment, la teneur en matières farineuses, la teneur en eau (rapport e/c), le mode de transport, etc.

Combinaisons possibles

Une combinaison judicieuse peut s'envisager avec les produits suivants:

- MasterAir[®] 302/304/9020/9040 (entraîneurs d'air)
- MasterLife[®] IC 100 (produit de cure interne)
- MasterRoc[®] HCA 10 (retardateur de prise ou régulateur de consistance)

- MasterRoc[®] MS 610/660 (fumée de silice / fumée de silice sous forme de suspension)
- MasterSet[®] AC 40IFROST (antigel)
- MasterSet[®] R 400LENT (retardateur de prise)
- Tous les types MasterEase[®], MasterGlenium[®] (superplastifiants, retardateurs de prise / superplastifiants)

Manipulation

Respecter impérativement les mesures de précaution habituelles pour la manipulation de produits chimiques.

Premiers secours

Après un contact cutané: laver abondamment avec de l'eau et du savon, puis rincer très soigneusement. Après un contact oculaire: rincer immédiatement à l'eau courante pendant plusieurs minutes en maintenant les paupières bien ouvertes, puis consulter un ophtalmologue.

Ecologie

Ne pas déverser dans la nappe phréatique, dans les eaux usées ou dans les égouts, même en petites quantités.

- Label de qualité: le produit remplit les directives écologiques de l'Association suisse des fabricants d'adjuvants pour béton FSHBZ.

Mesures de sécurité

Pour de plus amples informations, prière de demander notre fiche de données de sécurité actuelle (MSDS) via info-as.ch@masterbuilders.com ou auprès de notre Customer Service Center à Holderbank, T + 41 27 327 65 87.

Conseil

Pour un conseil, prière de prendre contact avec le conseiller technique responsable de votre région ou de nous téléphoner directement à Holderbank, T + 41 27 327 65 87.

MasterMatrix[®] SCC 2

Modificateur de viscosité (VMA) pour béton; EN 934-2: T13

Caractéristiques du produit	
Base chimique	solution aqueuse à base de copolymères synthétiques macromoléculaires
Homogénéité	solution homogène, trouble, visqueuse
Couleur	incolore à jaunâtre
Densité relative	1.01 ± 0.02 kg/dm ³
Extrait sec conventionnel	2.4 ± 0.3 %
Valeur du pH	7.5 ± 1.0
Teneur en chlorure soluble dans l'eau (Cl ⁻)	< 0.10 % en masse ⁴⁾
Teneur en alcalins (équivalent Na ₂ O)	≤ 0.8 % en masse ⁶⁾
Viscosité à 20 °C (Brookfield)	50–300 mPa s
Catégorie de pollution des eaux	WGK I: faible risque pour les eaux
Logistique	
Durée de stockage	12 mois
Conditions de stockage	en emballage original, à une température de + 5 °C à + 30 °C à l'abri du gel et d'un rayonnement solaire direct
Elimination	Code OMoD: 07 02 01

Remarques

⁴⁾ = Lorsque la teneur en chlorure est inférieure ou égale à 0.10 % en masse, l'adjuvant peut être dit «sans chlorure».

⁶⁾ = Résultats analytiques sur demande

Conditionnement	Container (IBC)	Fût	Bidon
Contenu	1000 kg	200 kg	10 kg



Remarque d'ordre juridique

Les indications de cette fiche technique reposent sur l'état actuel des connaissances de Master Builders Solutions Suisse SA. La mise en œuvre du produit s'effectue sous la responsabilité exclusive du client; celle-ci sera adaptée à l'objet, à son affectation, aux particularités locales, aux données climatiques, ainsi qu'à d'autres influences extérieures. La responsabilité de la sélection du produit incombe au client. Les recommandations s'écartant des indications de nos fiches techniques n'ont un caractère obligatoire qu'à la condition d'avoir été confirmées par écrit par notre siège social de Holderbank. Nos conditions générales de vente sont partie intégrante de cette fiche technique.